

# L'Echo d'Amfreville

n°4



## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,  
Chers Amis,

Voici le n° 4 de notre bulletin municipal, j'espère que vous prendrez plaisir à le feuilleter.

En début d'année l'enquête nationale pour le recensement de la population a été effectuée et notre village compte maintenant 167 habitants.

Le développement raisonné de notre commune nous permettra d'accueillir encore une douzaine de familles dans les prochaines années.

Bienvenue aux nouveaux habitants d'Amfreville-les-Champs.

Dans ce numéro vous trouverez des précisions sur les impôts locaux et pour les jeunes une information sur le Service Civique.

Très cordialement  
**Alain Lebouc**

## Les impôts locaux directs 2011

Conformément au Code Général de Impôts, les taux votés en 2010 sont les taux de référence recalculés afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale d'une part et des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat d'autre part.

Les règles de détermination des taux de référence votés par le conseil municipal se résument ainsi :

**TH Taxe d'Habitation : 9.97%**

(Taux voté 2010 de 4.04% majoré d'une fraction du taux département 2010) x 1.0340

**FB Taxe Foncière Bâti : 10.08%**

(Taux voté 2010)

**FNB Taxe Foncière Non Bâti : 26.81%**

(Taux voté 2010 de 25.57%) x 1.0485

**CFE \* Cotisation Foncière des Entreprises : 14.59%**

(Taux relais communal 2010 de 4.79% + fraction taux département et région 2009+ taux de péréquation 2009) x 0.88074

**Montant attendu pour la commune à taux constants : 21430 €**

Montant attendu / Nombre d'habitants (dernier recensement)

<b>TH Taxe d'Habitation :</b>	<b>9.97%</b>	7458 € / 167 = 44.66 €
<b>FB Taxe Foncière Bâti :</b>	<b>10.08%</b>	4576 € / 167 = 27.40 €
<b>FNB Taxe Foncière Non Bâti :</b>	<b>26.81%</b>	8579 € / 167 = 51.37 €
<b>CFE Cotisation Foncière des Entreprises :</b>	<b>14.59%</b>	817 €

### Fiscalités Additionnelles

- **Syndicat de Communes**

**Montant attendu Syndicat Scolaire (SIVOSSE Doudeville) : 3815 €**

3815 € / 167 = 22.84 €

**Montant attendu Syndicat Bassins Versants (SMBV Durdent) : 3159 €**

3159 € / 167 = 18.92 €

**SIVOSS Doudeville & Syndicat Bassins Versants :**

#### **DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**

<b>TH Taxe d'Habitation :</b>	<b>1.34%</b>
<b>FB Taxe Foncière Bâti :</b>	<b>3.34%</b>
<b>FNB Taxe Foncière Non Bâti :</b>	<b>8.84%</b>
<b>CFE Cotisation Foncière des Entreprises :</b>	<b>30%</b>

- **Intercommunalité**

#### DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

TH Taxe d'Habitation :	3.49%
FB Taxe Foncière Bâti :	3.25%
FNB Taxe Foncière Non Bâti :	6.48%
CFE Cotisation Foncière des Entreprises :	2.69%

- **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**

assise sur le Foncier Bâti.

TEOM 2011 15,90%

- \* **CFE Cotisation Foncière des Entreprises :**

La Taxe Professionnelle est remplacée par une Contribution Economique Territoriale (CET) à deux composantes :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE)
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

Il s'y ajoute un impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) concernant les entreprises de réseaux (énergie, transport ferroviaire, télécommunications).

## Auprès de qui ?

Le Service Civique peut être effectué auprès :

- d'associations, d'ONG ;
- de collectivités territoriales ;
- d'établissements publics...

En France ou à l'international.

### Solidarité



### Santé



### Développement international et action humanitaire



## Où trouver des offres de Service Civique ?

Toutes les offres de missions sont consultables en ligne sur :

**service-civique.gouv.fr**

Vous pouvez répondre aux offres de missions directement en ligne, poser vos questions sur le Service Civique et échanger avec des volontaires.

Des informations sont également disponibles auprès des Missions locales et des Points d'Information Jeunesse.

**Correspondant départemental du Service Civique**  
M. Olivier THILLAIS  
Direction départementale de la cohésion sociale

#### Accueil :

Immeuble Hastings  
27 rue du 74 ème R.I  
Rouen rive gauche  
Tél : 02.32.18.87.64  
Courriel : [olivier.thillais@seine-maritime.gouv.fr](mailto:olivier.thillais@seine-maritime.gouv.fr)

#### Correspondance :

31 rue Malouet BP 2032 X  
76040 Rouen Cedex



**LE PLUS VOLONTAIRE  
DES ENGAGEMENTS**

Vous avez  
entre 16 et 25 ans ?

Faites votre  
Service Civique !



Juillet 2010 - Création graphique : Frédéric Vagnery (MUSA)

## Qu'est-ce que le Service Civique ?

- Une expérience utile aux autres et utile pour soi
- Un engagement citoyen reconnu et valorisé

### Le Service Civique c'est :

- Un engagement volontaire au service de l'intérêt général
- Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission d'au moins 24 heures par semaine.

### Mémoire et citoyenneté



### Culture et loisirs



## Pour quoi faire ?

Le Service Civique permet d'accomplir des missions prioritaires au service de l'ensemble de la société : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, interventions d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

### Vous pourrez par exemple :

- sensibiliser des jeunes au respect de l'environnement, au tri des déchets, aux économies d'énergie ;
- aider à combattre l'illettrisme en accompagnant des jeunes dans des ateliers de lecture ;
- offrir aux personnes isolées une aide concrète dans leur vie quotidienne ;
- réaliser une mission à l'international avec une grande ONG ;
- sensibiliser des jeunes aux grands enjeux de santé en menant des actions d'information sur la sexualité, la prévention des MST, la contraception, les toxicomanies ;
- participer à de grands chantiers de restauration de sites historiques ;
- aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle et accompagner les populations...

## Quelles sont les conditions ?

### En tant que jeune volontaire, vous bénéficiez :

- d'une indemnité mensuelle de 540 euros\* ;
- d'une couverture sociale complète : maladie, maternité, accident du travail, maladie professionnelle, famille ; l'ensemble de la période de Service Civique est validée pour votre retraite ;
- d'une reconnaissance de la mission accomplie dans votre parcours : dans le livret de compétence, le cursus universitaire, au travers de la validation des acquis de l'expérience.

### Environnement

### Intervention d'urgence en cas de crise

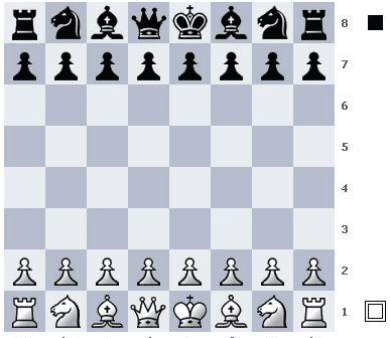


\* Un versement de 440 euros complété par la prise en charge de frais pour 100 euros.

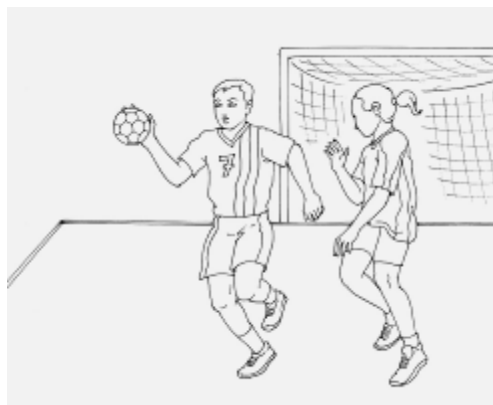
## Les Activités Sportives et de Loisirs:

Trois clubs de Doudeville sont subventionnés en fonction du nombre d'adhérents de la commune.

### Club d'Echecs

	<p>Président : Hubert PAILLETTE 204, la Ruelle 76560 Amfreville-les-Champs Tél : 02 76 02 60 13 / 06 89 16 97 58</p>
---	--

### Club de Handball

	<p>Président : Xavier DURECU Mairie de Doudeville Tél : 02 35 56 14 00</p>
---	--

### Club de Judo

	<p>Président Alain POILLY 350, rue du Faubourg 76560 Harcanville Tél : 02 35 96 59 36</p>
---	---

## La Vie de notre Commune

### Des Noces de Diamant le samedi 25 septembre 2010



Les 1<sup>ères</sup> noces de Diamant de la commune d'Amfreville-les-Champs

le 9 novembre 1950  
Mariage de  
M<sup>elle</sup> Edith GUERILLON  
& de  
M. Roger BOUTEILLER

M. & Mme Roger Bouteiller, renouvellent leur engagement, entourés de leur famille et de nombreux amis

Nous leur souhaitons une bonne continuation et leur donnons rendez-vous dans 10 ans pour leurs noces de platine.

*« et nous les remercions pour la quête au bénéfice du Noël des enfants »*

### Un joyeux Noël le samedi 11 décembre 2010



**Rendez-vous déjà pris pour le samedi 10 décembre 2011 !!!**

Joyeux Noël pour les 42 enfants de 0 à 12 ans !  
Attendu avec impatience le Père Noël a fait son apparition dans une salle comble apportant des friandises et des jouets pour les plus petits ainsi que des bons d'achat pour les plus grands. Dans une joyeuse ambiance ils ont ensuite partagé un bon goûter. Ce moment de convivialité a permis aux parents de se retrouver autour du verre de l'amitié ; les jeunes parents nouvellement arrivés dans la commune ont ainsi pu faire connaissance.

## Les Vœux de la municipalité le samedi 08 janvier 2011



Présentation des vœux en présence des habitants et des élus du canton.

Ce fut l'occasion de rappeler les actions réalisées ainsi que celles engagées et de faire le point sur le devenir de l'action communale.

## Le Repas des Aînés mardi 19 avril 2011



Le restaurant « Le Champêtre » au Hanouard a servi de cadre à ce rendez-vous des souvenirs et de l'amitié.

Les aînés ont dégusté un excellent repas partagé en toute convivialité et se sont donnés rendez-vous le jeudi suivant pour l'après-midi « cartes et dominos »

## La Remise des Dictionnaires lundi 20 juin 2011



Dylan quitte l'école primaire, un dictionnaire lui a été remis pour son entrée en 6<sup>ème</sup>.  
Félicitations et bon vent pour le collège.  
D'autre part Dylan a été récompensé pour ses bons résultats au concours de la Prévention Routière



### **La Destruction de nids d'insectes (guêpes, frelons, ...)**

Le SDIS de Seine-Maritime en date du 30 mars 2011 a informé les mairies qu'au regard du nombre trop important d'interventions réalisées en 2010, les sapeurs-pompiers n'assureront plus la destruction des nids d'insectes et redirigeront les demandes vers des entreprises spécialisées.

Seules continueront à être assurées les interventions suivantes :

- A titre gratuit : en cas de danger immédiat et vital pour les personnes à la demande de la Mairie lorsque le nid est situé sur le domaine public.
- Avec facturation de 100,00€ au demandeur de la prestation par carence d'entreprises privées.

Afin de diminuer le prix restant à la charge du particulier la commune participe aux frais de destruction de nids d'insectes à hauteur de 40.00 € sur présentation d'une facture acquittée.

### **Des entreprises habilitées : (à titre informel)**

AVIPUR NORD-OUEST	Tél : 02 35 64 05 72 // <a href="http://www.avipur-nord-ouest.com">www.avipur-nord-ouest.com</a>
Destruc GUEPES	Tél : 06 42 68 49 02
FORMALun	Tél : 06 61 22 15 04 // 09 81 72 74 75
ROUEN GUEPES	Tél : 06 25 20 60 88 // <a href="http://www.rouen-guepes.fr">www.rouen-guepes.fr</a>

*Pensez à faire établir des devis*



**Attention aucune intervention sur les nids d'abeilles**

**Les abeilles étant protégées, des apiculteurs volontaires sont à votre disposition pour vous conseiller et recueillir les essaims:**

M.LEVASSEUR Jean-Luc	Cany-Barville	06 86 89 02 66
M.MOREAU Paul	Hautot-St-Sulpice	02 35 96 75 24
M.LEDOUX Jean-Marie	Normanville	02 35 29 50 95
M.JOUEN Michel	Yvetôt	06 28 95 57 94

### **Permanence Mairie nouveaux horaires :**

le lundi de 14h30 à 15h30 et le jeudi de 17h00 à 19h30 ainsi que sur rendez-vous  
Téléphone/Fax : 02 35 56 07 86

Courriel : [mairie-sg.amfrevilleleschamps@wanadoo.fr](mailto:mairie-sg.amfrevilleleschamps@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.villages76.com/amfrevilleleschamps>

**Secrétaire de Mairie:** Hélène Ducastel

*Bonne lecture à toutes et à tous,  
Bon été et rendez-vous au prochain numéro !*